

ARDENNES



COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION DES ARDENNES

139 Rue de Monthermé

08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

cde08.ffe@gmail.com

Charleville, le 10/10/2025

Rapport Moral 2024/2025

La saison 2024/2025 aura été une année calme et de transition pour l'ensemble du département, marquée par l'absence d'activités avant les élections de mars 2025.

La nouvelle équipe élue a pris ses repères progressivement. Les décisions actées par l'ancienne équipe ne pouvant être modifiées, nous avons concentré notre action sur la préparation des projets de la prochaine saison.

Les concours ardennais ont montré une belle dynamique, tant sur le circuit départemental que sur les championnats, qui se sont déroulés dans de très bonnes conditions.

Projets 2025/2026 :

- Organisation par le CDE de la première Tournée des As ardennaise, au Château du Faucon à Donchery.
- Regroupement des championnats départementaux de toutes disciplines sur un même lieu et un même week-end : l'Open des Ardennes.
- Programme de formation destiné aux dirigeants de centres équestres, pour accompagner le développement des structures.

Licences :

- Licences 2023 : 2 757
- Licences 2024 : 2 583

Soit une baisse de 6,31 %, en cohérence avec la tendance nationale.

Rapport Financier 2024/2025

Recettes :

- Reversement du CRE Grand Est : 1 € par licence. 2757€

Contribution stage Etho 300€

Interets livret bleu : 342.80€

Dépenses :

Cotisations bancaire 45.70€

Frais bancaire : 46.29€

Formation chef de piste : 240€ (ancienne équipe)

Stage ETHO : 600€ (ancienne équipe)

Budget Prévisionnel 2025/2026 :

Voir tableau prévisionnel

Recettes prévues :

- Organisation de la TDA de Donchery

- Organisation de l'Open des Ardennes

- Financement fédéral (projet développement)

Dépenses prévues :

- Fonctionnement du CDE

- Organisation TDA & Open (boxes, lots, officiels, logistique...)

- Dépenses de formation

L'Assemblée Générale se tiendra le 8 décembre 2025, en vote électronique en ligne.

Cordialement,

Olivia DESSE CARMIGNAC

Présidente du CDE des Ardennes

